

<http://enseignants.se-unsa.org/Mutations-2017-derriere-le-bareme-l-humain>



Mutations 2017 : derrière le barème, l'humain

- Ma mobilité géographique - Mutations inter-académiques (2nd degré et PsyEN) -

Date de mise en ligne : jeudi 23 mars 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les opérations de mutations interacadémiques sont finies et elles auront été éprouvantes. Les candidats sont parfois passés par toutes les émotions. L'important désormais est de cerner les dysfonctionnements afin d'améliorer le système. Être porteur de solutions, c'est être constructif. C'est aussi ça le SE-Unsa !

Les projets par SMS

Malgré le désaccord de toutes les organisations syndicales représentatives, la Direction générale des ressources humaines du ministère a réitéré la communication par SMS des projets aux candidats à la mutation. Au-delà de l'erreur de fichier qui a créé la plus grande confusion chez les collègues, ces informations ne sont, comme son nom l'indique, qu'un projet. Son envoi ne respecte pas le travail des élus paritaires qui détectent dans les documents nombre d'erreurs basiques sur les documents, notamment sur de nombreuses situations de mutations simultanées, mais aussi sur les prises en compte des bonifications. Elles doivent être détectées avant la tenue des commissions en toute sérénité, bienveillance et équité des participants.

Les concours réservés

Le problème de l'affectation des lauréats des concours réservés est toujours d'actualité. La bonification qui leur est octroyée est largement insuffisante pour leur permettre de rester dans leur académie, là où ils ont été contractuels, là où ils ont rendu service à l'administration, là où ils ont leurs attaches. La plupart des collègues concernés par un éloignement décident de démissionner et de redevenir contractuels, un non-sens en termes de gestion des ressources humaines ! Le SE-Unsa demande qu'ils soient affectés sur leur académie d'origine.

Un bilan 2017 mitigé

Sur 29 000 demandeurs de mutation, 43 % ont obtenu satisfaction selon le critère du ministère : lorsqu'un des vœux émis est obtenu. Un tiers des demandes de mutation comprend une ou plusieurs priorités légales (rapprochement de conjoint, handicap, affectation en éducation prioritaire) et sont satisfaites à 76 %. Néanmoins, les possibilités de mutation dans certaines disciplines professionnelles, en technologie, en SII (sciences industrielles de l'ingénieur) et en documentation ainsi que dans certains Dom sont toujours aussi restreintes. Le SE-Unsa demande qu'un groupe de travail soit réuni pour trouver des solutions de fluidification.

Nos revendications

La mobilité est un droit pour tous les fonctionnaires, pourtant, dans l'Éducation nationale, les collègues rencontrent des problèmes pour différentes raisons. Le SE-Unsa porte des propositions pour améliorer l'équité lors des phases de mutations.

" Le calibrage

Le ministère attribue un volume de postes que les rectorats ventilent dans chaque corps et disciplines. Pour le SE-Unsa, le dialogue social doit se faire au niveau des Comités techniques académiques (CTA). Cela permettrait des échanges entre rectorats et organisations syndicales afin de coller au plus près des besoins réels.

" La RQTH

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé pose de réelles questions d'équité. D'abord, celle de la reconnaissance pour les ascendants qui n'est pas bonifiée dans le cadre de l'inter. Pourtant, bon nombre de collègues sont confrontés à l'obligation de mobilité, alors qu'ils font face à des soucis d'organisation pour leurs parents dépendants. De plus, la bonification au titre du handicap n'est pas délivrée de façon identique sur l'ensemble du territoire malgré la circulaire ministérielle de cadrage. Il est nécessaire d'informer et de former tous les acteurs qui sont concernés par ce dispositif.

" La situation sociale

Dans la même ligne des dossiers médicaux, les dossiers sociaux doivent pouvoir apporter une bonification pour faire face aux situations sociales des agents parfois dramatiques. Elles sont à considérer avec sérieux et attention.

" Le Cimm

Le SE-Unsa revendique que les demandes de points de Centre d'intérêt moral et matériel soient analysées et validées par les Dom que les collègues demandent.

" le RRE

Mutations 2017 : derrière le barème, l'humain

Le Rapprochement de la résidence de l'enfant est bonifié de 150 points, quel que soit le nombre d'enfants de l'agent. Le SE-Unsa demande qu'il devienne une priorité légale au même titre que le Rapprochement de conjoint. Le nombre d'enfants et le temps de séparation doivent peser dans cette bonification.

Le SE-Unsa sera toujours vigilant et force de propositions afin d'améliorer l'équité de traitement de la mutation des enseignants. Le SE-Unsa accompagnera maintenant tous les enseignants dans la construction de leur projet pour les mutations intra-académique.